

Le Comité ministériel de lutte contre le Sida de l'Action sociale (CMLS-Action sociale) a organisé, les 28 et 29 novembre 2008 à Ouagadougou, un atelier de consolidation des propositions et des productions d'un référentiel pour la prise en charge des personnes vivant avec le VIH/Sida. En réponse à la problématique de la pandémie du VIH/Sida, plusieurs actions ont été développées au Burkina Faso. Parmi celles-ci, il y a la prise en charge médicale, psychosociale, socioéconomique et spirituelle des personnes vivant avec le Sida. Le ministère de l'Action sociale et de la Solidarité nationale à qui incombe la coordination des activités de prise en charge psychosociale a, en 2004, élaboré un référentiel de prise en charge globale des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) pour son secteur ministériel.

Ce référentiel inspiré du Cadre stratégique de lutte contre le Sida 2001-2005, reste peu connu et peu utilisé par les acteurs impliqués dans la prise en charge psychosociale des PVVIH. C'est dans un tel contexte qu'un atelier visant à affiner les propositions et productions a été organisé du 18 au 21 novembre 2008. En effet, lors de cette rencontre, des productions et propositions ont été faites par chaque secteur sur l'état des lieux de la prise en charge psychosociale des PVVIH. Elle a en outre, identifié les bonnes et les mauvaises pratiques en matière de prise en charge psychosociale ainsi que les mécanismes de mise en œuvre.

La contractualisation de la prise en charge psychosociale, le circuit d'information etc. figurent également en bonne place.

Pour le présent atelier, les participants se sont penchés entre autres, sur le contenu de la prise en charge psychosociale des PVVIH et le rôle des acteurs, la présentation succincte des conclusions issues de l'atelier sectoriel du 18 au 21 novembre, l'examen des travaux sur les stratégies de la mise en œuvre de la prise en charge psychosociale des PVVIH ainsi que la coordination et le suivi-évaluation. Pour la coordonnatrice du CMLS-Action sociale, Mme Cyrille Ganou, il s'est agi au cours du présent atelier, "d'affiner ces propositions et productions, de les mettre en cohérence avec la politique nationale d'action sociale et de lutte contre le VIH et d'établir les normes de prise en charge psychosociale, socioéconomique et spirituelle des PVVIH". Par ailleurs, a poursuivi Mme Ganou, les aspects de coordination et de suivi-évaluation ont été examinés et mis en cohérence avec le système national de suivi-évaluation et la déconcentration/organigramme du ministère de l'Action sociale et de la Solidarité nationale. En tous les cas, c'est une ministre de l'Action sociale très attentionnée qui a ouvert les travaux de cet atelier des 28 et 29 novembre 2008. Grâce à ces conseils fort nourris, la ministre en charge de l'Action sociale, Pascaline Tamini a traduit toute l'importance de la prise en charge psychosociale dans la lutte contre le VIH. En effet, a indiqué Mme Tamini, la prise en charge globale ne saurait se faire et ne peut être efficace sans un soutien psychosocial. "Dans cet accompagnement, l'Action sociale joue un rôle très important", a reconnu la 2e vice-présidente du Conseil national de lutte contre le Sida et les IST (CNLS-IST).

Pour que l'Action sociale puisse bien jouer son rôle, il faut des documents référentiels permettant à tous les acteurs de mener à bien leur mission sur le terrain. En tout état de cause, Mme Tamini a soutenu que les travaux de cet atelier "sont très attendus d'abord par les PVVIH, ensuite par les acteurs de terrain et enfin, par le gouvernement en ce sens qu'ils permettront la capitalisation de toutes les actions au plan national".

Charles OUEDRAOGO

Sidwaya